



# Rencontre avec LA CNAM

C'était l'évènement de la semaine... la visite du Directeur Général de l'Assurance Maladie accompagné de sa clique de directrices, ce mercredi à Vitalis.

Les Organisations Syndicales ont été invitées à une brève rencontre.

Nous l'avons questionné sur les points suivants :

## **COG :**

Sa réponse est que tant que les réunions du conseil ne sont pas terminées difficile d'avoir des nouvelles. Les principales orientations :

discussions sur les moyens pour la défense de l'accès aux droits et aux soins, du maillage territorial : bonne écoute de l'Etat sur ce sujet

un engagement est pris sur les effectifs des relations de service (PFS et Accueils)

la dématérialisation doit augmenter.

Avant d'aborder les recrutements, nous avons parlé de notre mission qui n'est pas assurée comme elle devrait, et nous avons pu témoigner pour la plate-forme.

## **Recrutements :**

La nouvelle COG prévoit une baisse des recrutements et donc des effectifs, mais moins que les COG précédentes, ce qui pour le DG est un moindre mal, pour nous en revanche....

Il faut des renforts sur l'accès aux droits et aux soins, au numérique.

Il faut mettre les moyens sur ces missions :

- avec les différentes dématérialisations, comme à la C2S, il y aura besoin de moins de moyens, donc on pourra recruter sur d'autres services
- le déploiement d'arpège devra automatiser et favoriser le paiement des IJ
- hors de question de dire qu'il n'y a plus besoin des accueils
- nous lui avons rappelé que les recrutements pourraient être faits dans les services, plutôt que sur la PFS !

Nous avons insisté sur le fait que depuis 2016, la Caisse tourne avec 18 CDD ce qui induit que des embauches pérennes pourraient être effectués.

Nous avons ensuite abordé le point des rémunérations, en lui faisant remarquer que les salaires des niveaux 3 et 4 se paupérisaient, et que les agents n'arrivaient plus à vivre correctement ; qu'il fallait augmenter la valeur du point.

Le DG a répondu que la CNAM souhaite reprendre les discussions avec les OS sur la classification en 2023/2024 ; il précise aussi qu'il sera attentif aux augmentations pour les fonctionnaires et voir pour s'aligner dessus.

### **Concernant le CSD**

Le DG indique que le passage aux UGECAM se fera sous réserve de la signature de la COG. Il rappelle que nous sommes de la même maison. Pour lui, l'UGECAM remplit l'offre de soins, et une réflexion est portée pour un lien avec l'offre de soins des mines.

### **SOPHIA :**

Nous lui avons fait part du souhait des agents de bénéficier de temps partiels choisis, comme tous les agents de la caisse. La Direction de la CPAM de la Loire mène cette réflexion. Le DG n'est pas au courant de ce point, mais ils vont l'étudier.

Nous lui avons fait remarquer que le centre SOPHIA nécessite aussi plus de recrutements.

Nous lui avons demandé pourquoi les recrutements de SOPHIA sont faits par les CPAM et pris sur le droit aux recrutements des CPAM. Le DG a précisé que ce point a été pris en compte, et que dorénavant les effectifs vont basculer sur les budgets prévention, comme les CES ; bonne nouvelle !

Voilà ; nous ne nous attendions pas à grand-chose de toute façon.

Le point positif est qu'il nous a laissé parler et n'a pas fait un monologue.